



INSCRIPTIONS

ANNÉE 2022/2023



Retrouvez toutes les informations nécessaires à votre inscription dans les documents ci-dessous

La période d'inscription commence bientôt.

Chacun sa date selon son niveau pour 2022/2023

Pour qui ?

A partir de quand ? Pour quel niveau ?

Où et comment ?

Je suis déjà cavalier au club

A partir de **Jeudi 19 Mai à 15h** :
AUTONOMIE, PERFECTIONNEMENT, MAÎTRISE et EXPERTISE

Abonnement annuel à l'accueil et sur internet

A partir de **Vendredi 20 Mai à 15h** :
BABY PONEY, KID PONEY, DÉCOUVERTE et CONFIANCE

Abonnement annuel à l'accueil et sur internet
Abonnement trimestriel à l'accueil

A partir de **Lundi 23 Mai à 15h** :
PROGRESSION, ÉVOLUTION

Abonnement annuel à l'accueil et sur internet

A partir de **Mardi 24 Mai à 15h** :
ÉQUILIBRE

Abonnement annuel à l'accueil et sur internet



Aucune place n'est réservée dans votre cours actuel

A partir de **Dimanche 22 Mai à 14h** :
BABY PONEY, KID PONEY
DÉCOUVERTE SHETLAND, PONEY et CHEVAL

Abonnement annuel et trimestriel à l'accueil

A partir de **Dimanche 12 Juin à 10h** :
SHETLAND ÉQUILIBRE, PROGRESSION
PONEY
ÉQUILIBRE, PROGRESSION, ÉVOLUTION, AUTONOMIE et PERFECTIONNEMENT
CHEVAL
ÉQUILIBRE, PROGRESSION, ÉVOLUTION, AUTONOMIE, PERFECTIONNEMENT, MAÎTRISE et EXPERTISE

Abonnement annuel à l'accueil

Je suis un nouveau cavalier

MOYENS DE PAIEMENT DISPONIBLES

	NB DE PAIEMENTS	COMMENT
ABONNEMENT ANNUEL (Pour tous les niveaux) (Possibilité de rattraper 3 séances dans l'année)	EN 1 FOIS	Au secrétariat ou sur internet par CB
	EN 4 FOIS	Au secrétariat : 4 chèques. Encaissement sept/oct/nov/dec Sur internet : CB (4 mois consécutifs)
	EN 9 FOIS (Septembre à Mai)	Acompte de 100€ par CB sur internet Puis par prélèvement mensuel : dossier complet à déposer l'accueil (RIB, contrat d'autorisation de prélèvement, chèque de caution)
ABONNEMENT TRIMESTRIEL (en dessous du niveau équilibre) (pas de rattrapages de séances possible)	EN 1 FOIS	Au secrétariat

Paiement en espèces, ANCV/Coupons Sports, acceptés

INSCRIPTIONS SUR INTERNET : déposez le dossier complet (fiche d'inscription, CGI, et règlement) à l'accueil au plus tard 10 jours après votre inscription.

Aucun remboursement ne sera consenti, une assurance annulation/interruption vous est proposée. (33€, valable 13 mois)

Notre site de vente en ligne : ventes-stmaur.com

CORRESPONDANCES NIVEAUX

GALOPS	GAMME UCPA
2-3 ANS	BABY PONEY
4-5 ANS	KID PONEY
DÉBUTANT	DÉCOUVERTE
~ 20h de cours	SHET CONFIANCE
GALOP 1	EQUILIBRE
GALOP 2	PROGRESSION
GALOP 3	EVOLUTION
GALOP 4	AUTONOMIE
GALOP 5	PERFECTIONNEMENT
GALOP 6/7	MAÎTRISE/EXPERTISE

INFORMATIONS IMPORTANTES A LIRE AVANT L'INSCRIPTION :

→ En dessous du niveau EQUILIBRE, l'inscription pourra se faire au trimestre. Pour les autres niveaux elle sera annuelle.

- 1er trim : du 29 août 2022 au 11 dec 2022
- 2e trim : du 12 dec 2022 au 26 mars 2023
- 3e trim : du 27 mars 2023 au 2 juillet 2023



→ Pour les cavaliers en **abonnement annuel uniquement** : possibilité de rattraper 3 séances dans l'année (dont 1 maximum après le 27 mars), dans les 30 jours suivant l'absence (hors séances du samedi). L'absence doit avoir été **signalée au plus tard 48h avant**, sur son espace personnel.

→ Il n'y a pas cours la 2e semaine de toutes les vacances scolaires : 40 séances au total sur l'année

→ Aucun remboursement ne sera consenti, sauf sur présentation du planning scolaire. Une assurance annulation/interruption vous est proposée à 33€ (valable pendant 13 mois). Elle vous permet d'être remboursé des séances non effectuées si le cavalier est malade ou blessé ou grossesse sur présentation d'un certificat médical.

→ Des casiers sont disponibles en location (50€/an). Joindre une demande écrite lors de votre inscription. Nombre limité, priorité aux cavaliers en équipes compétition.

→ Pour toute inscription : remplir la fiche d'inscription, signer les CGI et apporter l'ensemble des règlements :

Paiement en **4 fois sur internet** : les prélèvements seront débités le jour de l'inscription et les 3 mois qui suivent

Paiement en **4 fois à l'accueil** : les chèques seront encaissés en septembre/oct/nov et décembre

Paiement en **9 fois** sur internet : après versement de l'acompte de 100€ vous devez apporter le dossier de prélèvement complet **au plus tard 10 jours après** votre inscription pour la valider (RIB, contrat de prélèvement, chèque de caution ...)